

PRIX DE L'ABONNEMENT  
 Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.  
 16 francs pour trois mois,  
 32 francs pour six mois,  
 64 francs pour l'année.



# LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

▲ LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6 au 1<sup>er</sup>.

▲ PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMPE, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-DENUNCQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le mardi — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 17 janvier 1845.

Qui le croirait? le clergé est persécuté; on ne lui épargne ni les injures, ni les diatribes, ni les injustices; on s'attache à distiller contre lui le venin de la calomnie. Si nous lisions de pareilles assertions dans quelque feuille obscure du parti-prêtre, dans quelques unes de ces brochures anonymes qu'il fait sans cesse circuler dans le pays, nous nous contenterions de hausser les épaules et de rire de pitié; mais elles émanent d'un pair de France accepté comme l'organe des membres influents du clergé, d'un écrivain qui a su par certaines publications fixer sur lui l'attention publique; nous ne pouvons donc pas les laisser se produire sans quelques observations.

D'abord, nous les déclarons fausses et de tout point mensongères. Non, le clergé n'est pas persécuté; non, il n'est pas calomnié. Persécuté! mais il brave partout les lois de l'Etat; il couvre nos contrées de ses prosélytes ardents; on le voit sans cesse augmenter son influence et ses relations; chaque jour on apprend qu'il a fait de nouvelles acquisitions, qu'il a élevé de nouveaux séminaires ou de nouveaux couvents; son action est incessante, et ceux qui la nient sont des hypocrites.

On le calomnie, dites-vous? Est-ce le calomnier que de citer des actes publics, que de faire l'énumération de ses richesses? Est-ce l'injurier que de rendre compte des faits d'iniquité dont quelques uns de ses membres peuvent se rendre coupables?

M. de Montalembert veut la liberté du clergé. Cette liberté va déjà jusqu'à la licence. Le clergé n'est pas contenu par le pouvoir civil, qui pourtant pèse avec force sur toutes les classes de la société. Le clergé est opprimé? Dérision! amère dérision!

S'il y a des opprimés, ce n'est pas dans son sein qu'il faut les chercher, c'est dans les classes ouvrières, dont il néglige les intérêts, et en faveur desquelles il ne réclame ni liberté politique ni bien-être.

Le discours de M. de Montalembert prouve donc que les assertions les plus mensongères sont invoquées au nom du clergé quand il croit de son intérêt de le faire. Mais, grâce à la publicité, elles ne pourront abuser personne, et certains excès de parole n'auront pas grand effet dans l'opinion; ils attristeront seulement tous les hommes sensés qui croyaient après 1830 qu'on en avait fini avec les querelles religieuses.

Le clergé, qui envahit chaque jour le terrain politique, commet un abus dont il pourra bien avoir à se repentir. En sortant de ses véritables voies pour entrer dans celles de l'agitation, il se prépare des luttes dans lesquelles il rencontrera de redoutables adversaires; il n'aura pas toujours devant lui des antagonistes aussi commodes que M. Martin (du Nord).

## CHRONIQUE ÉLECTORALE.

Le 4<sup>me</sup> arrondissement électoral du Rhône est convoqué le 1<sup>er</sup> février pour élire un député en remplacement de M. Leuillon de Thorigny, démissionnaire.

Cette élection préoccupe assez peu notre ville, et les cantons ruraux appelés au vote paraissent eux-mêmes l'envisager avec une indifférence apathique. D'où vient donc, dans cette occasion, cette insouciance de la caste électorale, qu'une nomination à effectuer agite ordinairement d'une fièvre passagère?

Le pays jouit-il d'un calme si profond et si absolu, que rien ne puisse le troubler? Non, certes! Un roi dont la vieillesse prolongée annonce une régence prochaine, des questions extérieures qui s'enveniment malgré toutes les concessions de la faiblesse, des besoins nouveaux qui surgissent au dedans et qui demandent satisfaction, un ministère qui tombe, un clergé remuant, un prétendant qui s'élève à l'horizon et qui rôde à l'entour en attendant le moment d'agir, tout cela devrait préoccuper sérieusement l'ordre privilégié des électeurs et lui dicter le choix d'un mandataire libre, fort et résolu, dont le caractère fût à la hauteur des circonstances graves qui peuvent surgir d'un moment à l'autre. Il n'en est rien, et, parmi les concurrents dont on proclame les noms, il n'en est pas un seul qui mérite les sympathies politiques d'un citoyen qui a la conscience de ses devoirs et des besoins du pays. Aussi, sans y prendre garde, les laisserions-nous entrer dans la lice, escortés de leurs prôneurs qui déjà battent les champs et vont racoler l'électeur; mais nous devons protester devant le pays contre l'aveuglement du corps électoral des cantons ruraux de Lyon, qui font du choix d'un député une affaire de clocher, de complaisance et de docilité.

On nous transmet quelques renseignements sur la partie qui va se jouer le 1<sup>er</sup> février et sur les différents prétendants qui se préparent à disputer la palme électorale. Bien que ces renseignements nous paraissent empreints d'un caractère de vérité, nous ne pouvons cependant en accepter complètement la responsabilité; nous les livrons donc à la publicité comme des matériaux destinés à la chronique de cette bataille électorale, si tant est que de si pauvres intérêts puissent trouver un jour quelque Froissart complaisant.

M. Leuillon de Thorigny a donné sa démission. Quelle est la cause de ce renoncement aux honneurs du mandat qui lui avait été décerné par les électeurs des cantons ruraux? Est-ce le poids de l'âge ou les soins que demande une santé délabrée?

Nous ne savons; mais on prétend généralement que le motif vrai de cet amour du repos, de ce confinement dans la vie privée, que la démission de M. Leuillon de Thorigny ne serait qu'une combinaison de famille, qu'un calcul d'oncle à neveu.

M. de Thorigny oncle aurait voulu transmettre à M. de Thorigny neveu le mandat électoral dans les circonstances les plus favorables, avec le plus de chances possible de faire ratifier la donation par les électeurs des cantons ruraux. Plus tard, on se serait retrouvé en présence de cet inévitable M. Martin, l'ex-maire de Lyon, le député du canton nord de Lyon, de ce M. Martin si insinuant, si persuasif auprès de l'électeur rural, et dont l'activité donne tant d'insomnies à ses concurrents, et surtout à M. le préfet du Rhône. Il s'agissait donc d'éviter à tout prix la présence dans la lutte de ce rival si redoutable.

On dit que M. de Thorigny neveu, avocat-général à la cour royale de Paris, aurait obtenu du ministère des instructions favorables à sa candidature. Ce bruit nous paraît très-vraisemblable. M. de Thorigny neveu, fonctionnaire public, est vraiment le candidat modèle pour le ministère. M. de Thorigny est une création de la Restauration; il est né aux fonctions publiques sous ce soleil d'une chaleur si fécondante. Il s'est rallié depuis, il a donné des gages, et l'on aime beaucoup aux Tuileries les ralliés. D'ailleurs, cette transmission du mandat électoral, cette hoirie politique, est dans les vues, dans le goût du système. On ne saurait trop répandre les traditions d'hérédité des fonctions publiques; c'est un moyen, à ce que l'on croit là-haut, de rendre un peuple plus monarchique.

Mais on prétend que le préfet du Rhône, qui connaît parfaitement la carte électorale de son département, n'aurait pas partagé les vues de M. Duchâtel et les combinaisons patriarcales de ce bon vieillard en faveur de son neveu. Force notes auraient été échangées sur cette question. M. le préfet aurait écrit à M. Duchâtel que pour le moment la *légitime influence* du gouvernement ferait certainement triompher le premier candidat venu, que les cantons ruraux étaient dociles, et que M. de Thorigny neveu, malgré les répugnances de certains électeurs bourrus pour la succession politique, avait certainement, à l'élection prochaine, les plus grandes chances de succès, mais qu'il fallait songer à l'avenir, et qu'aux prochaines élections générales on serait assurément menacé de la candidature de M. Martin, qui s'était bien gardé de perdre de vue les électeurs ruraux; qu'il fallait avant tout se défendre de M. Martin, contre lequel il voulait gagner sa revanche en faisant occuper le collège *extrà muros* par un candidat qui pût prendre, d'ici aux futures élections, des racines profondes, de manière à ne pas se laisser déraciner, par l'infatigable et persévérant élu du collège du nord, qui, pour mieux assurer sa réélection, se présentera certainement en même temps à la ville et à la campagne.

Ces principes posés, M. le préfet aurait présenté la candidature de M. Devienne, président du tribunal civil de Lyon. Selon M. le préfet du Rhône, M. Devienne serait orné de toutes les qualités qui constituent le candidat gouvernemental.

Comme magistrat, ce nouveau prétendant jouit d'une réputation fort honorable, que l'on nous assure être parfaitement méritée. Nous aimons à respecter ce que tout le monde respecte, et si M. Devienne est si bien placé à la présidence du tribunal civil, nous désirerions fort, dans l'intérêt des justiciables, que les fonctions électives ou des raisons de santé ne l'éloignassent jamais de son siège.

Mais il ne s'agit pas des qualités de M. Devienne comme président, et après avoir rendu au caractère de ce magistrat la justice qui lui est due, nous devons, puisqu'il se présente aux suffrages des électeurs, examiner son caractère et sa position politiques. M. Devienne est encore un magistrat éclos dans le nid de la Restauration, et il appartient à une famille fort attachée à la branche aînée et marquée du légitimisme le plus pur; on dit même, bien que M. Devienne se soit *rallié* comme tant d'autres, que chez lui, selon le vieux mot familial à Henri IV, *la caque sent toujours le harang*. Nous croyons, nous, que M. Devienne professe en matière politique l'indifférence la plus complète, et qu'il est fonctionnaire avant tout, juste comme M. Leuillon de Thorigny neveu.

M. le préfet pense que M. Devienne présente au système toutes les vertus publiques désirables dans un député: c'est un *rallié* qui peut servir à rallier à son tour une famille récalcitrante; c'est un fonctionnaire fait de la même pâte et de la même chair que tout fonctionnaire, et qui ne doit pas demander mieux que d'ouvrir ses ailes et de monter de plus en plus vers les régions élevées.

Jusqu'à-là, entre M. Devienne et M. Leuillon il y a identité de positions et de qualités gouvernementales; la balance est donc égale,

et M. le préfet du Rhône eût été, comme l'âne de Buridan, bien embarrassé de prononcer. Mais il y avait une considération prépondérante en faveur de M. Devienne, c'est la probabilité du succès, et la conséquence du succès, c'est l'inféodation du collège rural au président du tribunal civil. Voilà comment M. Jayr aurait raisonné avec M. Duchâtel, toujours suivant des renseignements que nous ne voulons pas garantir.

Tout ce qui tient de près ou de loin au culte de Thémis (vieux style), depuis l'avocat de village, l'huissier rural, le greffier de justice de paix, jusqu'aux sommités du Palais, tout votera, par esprit de corps, pour le président du tribunal, et la tourbe des plaideurs ne manquera pas de déposer son hommage sur l'autel de la Justice, dans l'espoir de se rendre son oreille favorable; car telle est l'humaine faiblesse qu'elle ose même mettre en suspicion ce qui ne doit jamais l'être: la probité du magistrat.

Mon candidat, dit le préfet, passera donc à une grande majorité. M. Martin, mon ennemi personnel en tant que préfet, sera terrifié, et s'il ose se présenter aux prochaines élections générales devant le collège rural, il sera écrasé sous la ligue des plaideurs et des plaidants. Bien mieux, j'ai l'espoir de le démolir au collège du nord, et de voir enfin se lever le jour de la réparation pour M. Jars, mon candidat malheureux de 1842.

La conclusion à tirer de cette chaîne d'arguments, c'est que la *légitime influence* du gouvernement devait pousser de l'épaule M. Devienne à la députation et laisser à ses propres forces M. l'avocat-général de la cour royale de Paris, qui, aux yeux de l'électeur, a le tort d'être fixé sur les rives de la Seine, et que l'on suppose bien n'avoir pas envie de revenir sur les bords du Rhône. D'ailleurs, cette transmission collatérale du mandat électoral choque encore l'électeur campagnard; il y a de ces préjugés qu'il faut tourner et non heurter, et dont on doit attendre l'extirpation de la patience et du temps.

Tel aurait été le *conclusum* définitif de la correspondance de M. le préfet à M. Duchâtel, lequel aurait répondu, à ce que l'on dit, qu'il s'en remettait à la prudence et à la sagacité bien connues de M. Jayr en matière électorale.

Il est cependant des esprits plus subtils qui affirment que M. Devienne et M. de Thorigny sont également appuyés, et que celui qui l'emportera sera, après le dépouillement du scrutin, proclamé le seul candidat du gouvernement. On prétend même que si M. le préfet recommande chaudement M. Devienne, M. le secrétaire-général de la préfecture, de son côté, est tout miel pour M. Leuillon de Thorigny.

Il y a bien un troisième candidat, le candidat des conservateurs purs, des vieux libéraux de la Restauration. Devons-nous en parler? Il n'a pas la moindre chance de succès; c'est un pauvre vaincu, courbé sous le poids de sa défaite au collège du nord en 1842. M. Jars, il est vrai, a une indépendance de position et de caractère; il n'est pas fonctionnaire public; il pense par lui-même, et ne reçoit de mot d'ordre que de son zèle pour l'établissement du 8 août, à l'érection duquel il a tant contribué.

Les conservateurs purs ont beau crier à l'ingratitude, se déchaîner eux-mêmes contre le débordement du fonctionnaire à la chambre, signaler les dangers de la docilité à toute épreuve, on traite ces vieux libéraux de révolutionnaires, de gens hargneux et incommodes; ils n'entendent rien à la politique du *ralliement*, de la *fusion*. Et quant à M. Jars, on le trouve usé et vieilli, et on le jette, lui et son dévouement, au rebut, là où l'on met toutes les vieilles choses.

Franchement, il est bon à mettre au *Luxembourg*.

On en fera un pair de France: que l'uræ lui soit légère!

Nous ne voulons pas parler de quelques autres prétendants dont on met les noms en circulation; ce sont de grandes notabilités de hameau qui se donneront, au premier tour de scrutin, la petite vanité d'une demi-douzaine de voix péniblement arrachées à leurs fermiers et à leurs voisins. C'est un ridicule que quelques bons propriétaires ne savent pas éviter.

On nous apprend que M. Leuillon de Thorigny neveu vient d'arriver en toute hâte de Paris. La campagne commence pour les compétiteurs; l'électeur rural a grandi de dix coudées.

Quant à nous qui sommes hors de l'arène et qui n'avons qu'à regarder la lutte, nous devons toutefois, comme spectateurs désintéressés, dire notre mot aux électeurs du 4<sup>e</sup> collège.

Ne vous lassez-vous pas, bonnes gens, de faire la courte échelle à ceux qui grimpent aux places? Et si d'aventure vous prétendez fortifier le gouvernement en peuplant la chambre de fonctionnaires, sachez donc que l'on ne s'appuie que sur ce qui résiste, et que le fonctionnaire public, dans les tourmentes politiques, est comme le roseau de la fable:

Il plie et ne rompt pas.

Nous trouvons dans la *Gazette de Dusseldorf* les lignes suivantes: « Des nouvelles reçues de Saint-Petersbourg à la bourse font

mention d'une indisposition très-grave de l'empereur Nicolas. Un mouvement très-actif dans les bureaux de l'ambassade russe à Berlin semble donner à cette nouvelle plus d'authenticité. On dit que la mort de la grande-duchesse Alexandra est la cause première de cette indisposition. »

Voici, d'un autre côté, ce que nous lisons dans un journal belge, l'Éclair :

« La mort de l'empereur Nicolas nous arrive à l'instant ; elle est certaine. »

Un autre journal de Bruxelles dit que le bruit de la mort du czar s'est répandu à la bourse de cette place, mais que cette nouvelle mérite confirmation. Il nous est donc impossible de prendre complètement sous notre responsabilité la nouvelle donnée par l'Éclair. Si elle était vraie, elle amènerait de grandes complications dans les affaires de l'Europe ; car le successeur de Nicolas ne passe pas pour avoir l'habileté dont celui-ci a fait preuve depuis qu'il est monté sur le trône, habileté à laquelle nous rendrions encore plus volontiers justice si elle avait empêché celui qui en a été doué de se faire le bourreau de la Pologne.

## Paris, le 15 janvier 1845.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

La séance de la chambre des pairs n'a pas présenté hier un très-grand intérêt. Les esprits étaient encore sous l'impression de ce qui s'était passé la veille, et les tirades ultra-catholiques de M. de Montalembert, pas plus que les justes observations de M. Pelet (de la Lozère) sur l'affaire de l'École Polytechnique et sur conflit municipal d'Angers, n'ont pu les détourner des préoccupations auxquelles la démarche de M. Molé avait livré la chambre des pairs tout entière.

Le fait est aujourd'hui certain, il n'y a plus seulement au Luxembourg quelques hommes d'opposition ; il y a un parti d'opposition, un parti qui voit le danger de laisser M. Guizot plus long-temps au pouvoir et qui voudrait le renverser. C'est là le fait qui a dominé hier la discussion et qui la dominera encore pendant tout le temps qu'elle doit durer encore. La chambre des pairs est toute surprise de cette situation nouvelle, si extraordinaire pour elle, et il lui faudra du temps avant qu'elle puisse s'y faire.

Le monde politique, de son côté, est également attentif à ce qui s'y passe, non pas qu'il voie dans la démarche de M. Molé aucun symptôme d'amélioration dans les idées qui jusqu'à présent ont présidé à la direction des affaires de la France, mais parce qu'il est impossible de rester indifférent à des faits aussi curieux que ceux qui viennent de se produire. C'est cette considération qui nous fait nous-mêmes prendre intérêt à la lutte engagée ; nous y trouvons des renseignements, sinon des espérances dont la réalisation soit bien prochaine, et c'est ce qui fait que le profond dégoût que nous éprouvons d'ailleurs pour la plupart des personnages qui jouent un rôle ne nous empêche pas de prêter quelque attention à ces passes d'armes parlementaires, au bout desquelles il y a des blessures qui peuvent ne pas tuer sur le coup, mais dont en définitive on ne se relève pas.

M. le maréchal Soult a essayé hier de défendre les mesures prises par le gouvernement au sujet de l'École Polytechnique. On avait fait à M. le ministre de la guerre l'honneur de supposer que s'il s'était trouvé à Paris au moment où il a été question du licenciement de cette école, le pouvoir n'en serait pas venu à une pareille extrémité ; on calomniait M. Soult. Il a pris soin lui-même de déclarer que s'il avait été à Paris à cette époque, il aurait provoqué l'acte sévère et brutal que M. de Mackau a contresigné. C'est un titre de plus que M. le duc de Dalmatie pourra désormais faire valoir à la reconnaissance de l'armée.

M. de Montalivet a pris texte des déclarations de M. le ministre de la guerre pour se séparer à son tour du cabinet en conseillant au gouvernement l'indulgence après l'emploi de la force. Il n'est pas probable que l'honneur de l'amnistie, si amnistie il y a pour les dix-sept élèves qui ont été exclus avec si peu de raison, appartienne jamais au ministère du 29 octobre.

### Bulletin de la Bourse de Paris du 15 janvier 1845.

Avant l'ouverture, la rente était à 85 50 et 27 1/2 ; elle a ouvert au parquet à 85 30 ; elle a été long-temps demandée à 85 35 ; on a même fait dans la coulisse 85 57 1/2 ; mais, sur le bruit qui s'est répandu de la mort de l'empereur de Russie, la rente est retombée à 85 25, et elle a fermé à ce prix au parquet et dans la coulisse.

Vers la fin de la bourse, le bruit de la mort de Nicolas avait acquis une certaine consistance. Il est probable cependant que si le gouvernement en avait reçu la nouvelle officielle, il en eût donné connaissance au public en faisant afficher à la Bourse, ainsi que cela se pratique toujours en d'aussi graves circonstances.

Trois pour cent . . . . .	85 25	Caisse Lafitte . . . . .	1160 »
Quatre pour cent . . . . .	» »	» » » » » » » » » »	» » » » » » » » » »
Quatre et demi pour cent . . . . .	» »	Obligations de Paris . . . . .	1450 »
Cinq pour cent . . . . .	121 85	CHEMINS DE FER.	
Emprunt de 1844 . . . . .	86 40	Saint-Germain . . . . .	» »
Trois pour cent belge . . . . .	» »	Versailles, rive droite . . . . .	480 »
Quatre et demi pour cent h. . . . .	103 1/2	» » rive gauche . . . . .	375 »
Cinq pour cent belge . . . . .	106 1/8	Paris à Orléans . . . . .	1125 »
Cinq pour cent napolitain . . . . .	» »	Paris à Rouen . . . . .	1040 »
Cinq pour cent romain . . . . .	104 1/2	Rouen au Havre . . . . .	815 »
Cinq pour cent portugais . . . . .	60 »	Avignon à Marseille . . . . .	942 50
Trois pour cent espagnol . . . . .	57 »	Strasbourg à Bâle . . . . .	297 50
Deux et demi pour cent hol. . . . .	» »	Orléans à Bordeaux . . . . .	642 50
Banque de France . . . . .	3260	Orléans à Vierzon . . . . .	717 50
Comptoir Ganneron . . . . .	1062 50	Amiens à Boulogne . . . . .	567 50
Banque belge . . . . .	650 »	Paris à Soeaux . . . . .	» »

### Chambre des Pairs.

Suite et fin de la séance du 14 janvier 1845.

M. CH. DUPIN justifie la conduite tenue par l'Académie des Sciences dans le choix qu'elle a fait des trois candidats examinateurs. Il s'élève avec force contre l'administration qui a brisé l'ancienne et admirable organisation de l'École Polytechnique, pour lui en substituer une nouvelle, qui a faussé surtout l'institution si utile du conseil de perfectionnement.

Qu'avait-on à reprocher aux professeurs ? Tous les cours étaient fixés, et cependant on les a renvoyés. (Réclamations au banc des ministres.)

On leur a adressé de nouvelles nominations parce qu'ils avaient cessé d'être professeurs. Quant à l'Académie des Sciences, c'était en quelque sorte suspecter le choix.

Si on avait pris les dix-sept élèves comme des coupables spéciaux, si on les avait soumis au jugement en règle d'une commission pour les faits spéciaux qui se sont passés à l'École Polytechnique, cela était dans les droits du gouvernement. Mais, messieurs, voilà une chose que je déplore, malgré l'avis d'une commission, car la justice est plus respectable que toutes les commissions du monde, ce que je déplore, c'est qu'on soit allé rechercher la conduite antérieure des élèves.

M. LE MARÉCHAL SOULT, ministre de la guerre : Je prie la chambre de vouloir bien considérer que l'École a été licenciée par une

ordonnance royale, et que c'est par une autre ordonnance que le ministre de la guerre a eu à procéder à sa réorganisation. Il a nommé une commission, et cette commission a décidé que tous les élèves devaient passer un nouvel examen ; mais en même temps elle ordonnait que dix-sept n'étaient pas dignes de cet avantage, et le ministre de la guerre aurait cru manquer à son devoir si ces mêmes élèves que la commission avait désignés n'avaient pas été exclus. Le ministre persiste à croire qu'il a été dans son droit d'agir ainsi.

M. LAPLAGNE-BARRIS essaie de justifier le ministère.  
M. LE COMTE DE MONTALIVET demande de l'indulgence pour les élèves.

M. PELET (de la Lozère) établit la situation du conseil municipal d'Angers et de celui de Toulouse, et demande ce que le ministère veut faire à leur égard.

M. DUCHATEL : Je m'efforcerai de rétablir l'harmonie. Je n'entrerai pas dans des détails complets sur ce qui s'est fait ; mais je dis simplement que le gouvernement a dû maintenir l'autorité, parce qu'il a dû prévoir le danger d'entrer dans une voie d'irrégularités.

Le pouvoir central et les grands principes doivent être au-dessus de certains intérêts de localité.

M. PELET (de la Lozère) : Je n'ai pas fait de théorie, je me suis tenu dans les faits. J'ai dit que quand il y avait des difficultés entre un maire et un conseil municipal, le meilleur moyen de sortir d'embarras était la dissolution. Vous serez forcés d'en venir là, car vous ne pouvez laisser une ville de cette importance dans la situation où elle est. Et lorsque vous traitez cette question avec une sorte d'ironie, permettez-moi de vous le dire, je ne crois pas que vous appréciez bien toute son importance.

M. DE BOISSY : J'ai quelques observations à présenter sur le paragraphe ; mais comme l'heure est avancée, je demande le renvoi de la discussion à demain.

La séance est levée à cinq heures et demie.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Séance du 15 janvier.

PRÉSIDENCE DE M. PASQUIER.

La séance est ouverte à deux heures et quart.

L'ordre du jour est la suite de la discussion du projet d'adresse.  
M. DE BOISSY : Hier, j'ai demandé la parole. Je ne veux rien dire de l'affaire d'Angers. La commission de l'adresse se compose en partie de cinq anciens ministres, qui ont dû peser toutes leurs paroles. Ils ont célébré notre prospérité matérielle. Elle est grande sans doute, mais elle pourrait l'être plus encore. Il faudrait d'abord que notre marine fût plus respectée au dehors et qu'elle ne fût pas à chaque instant sous le coup d'un désaveu. Le pouvoir est suspect au pays ; le pays est suspect au pouvoir. Celui-ci n'ose même pas se trouver en face de la garde nationale, et un grand nombre de gardes nationales restent dissoutes, au mépris de la loi. On n'ose pas, depuis que le ministère actuel existe, passer en revue celle de Paris.

M. de Boissy se félicite de ce qu'il y a deux jours un homme d'une grande valeur personnelle, d'une grande valeur intrinsèque, s'il ose s'exprimer ainsi, a arboré un nouveau drapeau.

M. MOLÉ, qui était sorti et qui vient de rentrer, se lève. Je regrette, dit-il, d'interrompre M. de Boissy ; mais je dois annoncer que le drapeau sous lequel je suis placé est celui sous lequel j'ai vieilli, sous lequel j'ai été et serai toujours. Ce drapeau n'est donc pas nouveau.

M. DE BOISSY : Je ne me suis pas fait comprendre ; j'aurai donc parlé trop bas. (On rit.) Dans tous les cas, je me suis enrôlé sous le drapeau dont j'ai parlé, sans prétention d'avancement. (Rires.)

L'orateur dit un mot de Montevideo et des promesses vaines que M. de Mackau a faites pour améliorer la position des 17 ou 18,000 Français qui l'habitent. Il termine en disant que les craintes et l'esprit soupçonneux du pouvoir ont été jusqu'à interdire des pièces, non parce qu'elles étaient immorales, mais parce qu'elles éveillaient les sentiments nationaux.

M. DE BOURGOING, qui a demandé la parole pendant le discours de M. de Boissy, dit qu'il n'a pu rester sans émotion en entendant parler avec défaveur de la politique du gouvernement à l'extérieur, et qu'en sa qualité de membre du corps diplomatique (ministre à Munich), il croit de son devoir de défendre la conduite des agents de la France à l'extérieur. Ici, M. de Bourgoing tire un manuscrit qu'il déclame du ton d'un colonel commandant à son régiment. Il s'étonne de la facilité avec laquelle on accuse le gouvernement, et dans deux ou trois mille ans la postérité ne pourra croire, en lisant le *Moniteur* d'aujourd'hui, qu'on ait accumulé les accusations de lâcheté et de duplicité contre un gouvernement, contre un règne qui a tant fait pour la France.

M. DESPANS-CUBIÈRES : Les agents diplomatiques ne sont pas en cause. L'honorable membre doit savoir que, dans un gouvernement constitutionnel, on discute la politique sans attaquer les agents de cette politique. C'est un inconvénient des gouvernements libres que les attaques quelquefois un peu amères dont les ministres sont l'objet. Mais attaquer les ministres, ce n'est point s'adresser à leurs agents.

M. DE BOISSY remercie M. Cubières de ces explications. Il dit encore que dans un paragraphe suivant il trouvera l'occasion de démontrer que la politique du ministère actuel n'a pas été conforme à celle du 15 avril, et pour ne citer qu'un exemple, Ancône a été abandonné en vertu d'un traité, tandis que Mogador a été évacué contrairement aux traités conclus.

Le § 1<sup>er</sup> de l'adresse est adopté.

§ 2<sup>me</sup> : « Notre confiance dans la haute sagesse du roi n'a point été trompée, quand des complications, jugées dignes de l'attention sérieuse du pays et de la sollicitude des votes, se sont manifestées à l'issue de la dernière session. Au moment où il est devenu nécessaire de repousser par la force les incursions hostiles et répétées qui venaient troubler le cours de la pacification de nos possessions d'Afrique, une politique clairvoyante a dirigé nos armes, et, discernant le véritable but de l'expédition, a proportionné les moyens à la fin. Grâce à la bravoure de nos soldats et de nos marins, grâce à l'habileté de leurs chefs, la guerre n'a fait qu'apparaître. Une double victoire a promptement rétabli, sur terre et sur mer, la paix interrompue. Après avoir prouvé sa puissance, la France pouvait montrer sa modération. »

M. LE PRINCE DE LA MOSKOWA annonce qu'il veut attaquer non seulement la non-exécution du traité de Tanger, mais ce traité lui-même comme mauvais.

L'honorable membre rappelle d'abord que le ministère avait nié l'an dernier que le Maroc dût commencer les hostilités. L'orateur était de ceux qui pensaient bien que les Marocains nous attaquaient, et l'événement a prouvé qu'il avait raison.

Quels résultats, dit-il, le gouvernement devait-il se proposer ? quels sont ceux qu'il a obtenus ? Telle est la double question qu'il faut résoudre.

Parmi les articles du traité, les uns sont vraiment illusoire, les

autres n'offrent pas de gages suffisants à ceux qui voudraient qu'on les exécutât.

Qu'a-t-on entendu par ces mots : « Mise hors la loi d'Abd-el-Kader » ? La mise hors la loi est dérisoire dans un pays où la loi est un vain mot. Entend-on que cette mise hors la loi est religieuse ? Mais il ne faut pas perdre de vue qu'Abd-el-Kader est un marabout vénéré.

La France, au cas où Abd-el-Kader tomberait entre ses mains, s'engage à le traiter avec générosité. Je suis, dit l'orateur, l'organe de l'opinion générale, en disant que cet article contient une atteinte gratuite contre la dignité de la France.

On a stipulé qu'Abd-el-Kader serait interné : il ne l'est pas ; il est en ce moment même à quelques lieues seulement de nos avant-postes. Il est libre, menaçant peut-être, quand il devrait être captif. Vous me répondez peut-être que l'empereur n'est pas libre de faire ce qu'il veut. A la bonne heure ; mais l'an dernier, quand nous posions cette éventualité comme objection, vous répondez que vous auriez les moyens de contraindre l'émir à s'éloigner, si l'empereur n'était pas assez fort pour le faire. Ce qui est certain, c'est qu'Abd-el-Kader est sur notre frontière, en violation de notre traité. Faudra-t-il, direz-vous, recommencer la guerre ? Il ne fallait pas la terminer avant d'avoir obtenu des garanties suffisantes, des garanties qui vous manquent aujourd'hui. Il y a dans la conduite du gouvernement une contradiction, un chaos inexplicable. Tantôt il prétend qu'on ne peut rien obtenir de l'empereur sans l'emploi de moyens rigoureux, tantôt il veut qu'on use de la plus grande modération. La modération est une belle vertu, mais à la condition qu'elle ne ressemblera pas à de la duperie.

M. de la Moskowa parle aussi de l'indemnité qu'on n'a pas stipulée. Les plénipotentiaires français avaient eu d'abord eux-mêmes l'idée d'exiger une indemnité ; mais, écrivent-ils, ils ont craint par cette exigence de compromettre le succès de la négociation. Eh bien ! il n'y avait pour les négociations aucun péril en la demeure ; mais d'ailleurs tout le monde sait que les Marocains étaient sous l'impression d'une terreur salutaire, et qu'ils auraient accordé une indemnité. Dans une dépêche du prince de Joinville, il est dit que Sidi-Bousellam a déclaré aux plénipotentiaires, après les premières demandes posées par eux et accordées par l'empereur, que s'ils avaient encore quelque chose à demander, cela leur serait accordé.

On craint de déplaire à l'Angleterre. (Mouvement.)

M. DE BUSSIÈRES : Je demande la parole.

M. DE LA MOSKOWA : C'est cette alliance qui nous a empêchés d'entrer à Tanger ; c'est elle qui nous a fait évacuer Mogador en ne souffrant pas que nous y restassions une heure de plus. C'est l'Angleterre qui a dicté les conditions du traité. Ces concessions continuelles à l'Angleterre compromettent une grande pensée (approbation), elles rendent odieuse une alliance qui avait en soi quelque chose de bon. Ce sont ces concessions qui vous ont conduits à l'impuissance devant ce droit de visite contre lequel vous êtes sans force parce que vous êtes sans arguments. (Approbation.)

M. GUIZOT : Nous avons fait la guerre malgré les appréhensions, jusqu'à un certain point légitimes, de l'Angleterre. Nous l'avons faite en face de Gibraltar, devant les vaisseaux de la flotte anglaise qui suivait nos opérations. La paix a été demandée par l'empereur du Maroc, et l'Angleterre a ordonné à ses agents de ne pas intervenir comme obstacle. Le gouvernement a agi loyalement, fermement ; il ne doit pas s'en faire un mérite, personne ne doit lui en faire un mérite, mais personne ne doit lui en faire un reproche.

Nous avons entrepris d'établir la domination complète de la France en Algérie ; mais en même temps nous voulons le *statu quo* autour de l'Algérie. Nous ne voulons empiéter sur les droits de personne. Nous ne le voulons pas à cause des charges qui résulteraient de nouvelles conquêtes ; nous ne le voulons pas à cause des droits que nous voulons respecter, à cause de l'intérêt intérieur de la France et de sa bonne situation en Europe.

Nous avons en Afrique des appuis, des alliés presque naturels : le bey de Tunis à l'est, l'empereur du Maroc à l'ouest. Je sais qu'ils n'ont pas beaucoup de sympathies pour nous ; mais ce sont pourtant des alliés naturels, parce qu'ils connaissent leur intérêt.

La politique d'Abd-el-Kader est toute simple : il s'est appuyé sur son peuple, sur ses passions fanatiques. Nous avons eu à lutter contre lui, nous l'avons fait avec un esprit de suite dont nous ne nous sommes jamais départis.

Abd-el-Kader a réussi à élever, à faire élever une question de frontières entre le Maroc et nous. Au même moment, l'Espagne était en querelle avec le Maroc ; la Suède et le Danemark avaient aussi dans le même temps des difficultés avec l'empereur Abd-er-Rhaman. Abd-el-Kader a réussi à faire croire à l'empereur que c'était nous qui avions suscité ces difficultés.

Le ministre continue ; il est quatre heures.

Le *Constitutionnel*, après avoir dit que M. Molé a cru devoir répondre par un acte formel d'opposition aux défis impertinents que chaque matin le *Journal des Débats* adresse aux conservateurs dissidents et à ce qu'il appelle l'*intrigue*, parle ainsi de la réponse de M. le ministre des affaires étrangères :

M. Guizot a relevé le gant avec une hauteur, un dédain, qu'un succès, même oratoire, n'a pas justifiés. La chambre des pairs a conservé, pendant tout le discours du ministre, une attitude froide, silencieuse, improbable, qui rappelait tout-à-fait la séance royale. M. Guizot n'est pas plus heureux pour son propre compte que pour le compte du roi, et les harangues qu'il improvise sont aussi mal accueillies que celles qu'il écrit à loisir.

On lit dans le *Patriote des Alpes* :

« On avait conjecturé avec raison que l'hypocrisie religieuse, sans scrupule comme sans pitié, s'emparerait du malheur qui a frappé le ministre de l'instruction publique et y chercherait matière à exploitation. »

« Il nous est rapporté que, dans des écoles de jeunes filles tenues à Grenoble par des dames religieuses et subventionnées par la ville, il se fait en ce moment une neuvaine pour le triomphe de la religion. Il a été expliqué aux enfants que, les impies s'étant ligués pour détruire la religion, Dieu, dans sa juste colère, avait frappé le chef de ces impies, qui est devenu fou. »

« Les jeunes filles auxquelles on faisait faire des prières au ciel pour qu'il achevât son ouvrage sont venues naïvement demander à leurs parents quel était ce chef des impies qu'avait frappé la justice de Dieu, et c'est des pères de famille ainsi interrogés que nous tenons ce fait. »

### Chronique.

Depuis long-temps la commune de Saint-Cyr au Mont-d'Or est exploitée par une bande de malfaiteurs. Il y a un mois environ que les portes de l'ermitage furent enfoncées, les troncs fracturés ainsi que le tabernacle de la chapelle. Un restaurateur du Mont-Cindre fut aussi volé ; on lui a scié un volet, cassé une vitre, et l'on s'est introduit chez lui. Depuis peu ces malfaiteurs ont soustrait dans une maison particulière une somme d'argent et divers objets mobiliers.

— Une pétition qui a pour but de réclamer le déplacement du cimetière de la Madeleine vient, dit-on, d'être adressée par plusieurs habitants de ce quartier à M. le préfet du Rhône. D'un autre côté, on nous assure que M. le maire de la Guillotière est disposé à appuyer cette pétition de toute son influence administrative.

— Il se passe sur le cours Bourbon un fait qui prouve bien avec quelle négligence et quelle incurie les travaux de remblais sont dirigés.

Au lieu de ne dépaver la chaussée qu'au moment où il sera possible d'y faire des remblais, on a arraché les pavés sur plusieurs parties du cours qui, d'après la direction donnée aux travaux, ne pourront pas recevoir immédiatement des remblais. Il en résulte que la circulation des voitures est interrompue sur plusieurs points, et que les piétons ne peuvent plus traverser le cours sans s'exposer à tomber dans des mares de boue.

— Plusieurs personnes se plaignent que des chiens bouledogues et autres, appartenant à des propriétaires, attaquent à l'improviste des chiens inoffensifs et leur font de cruelles blessures. Quand est-ce qu'il plaira à MM. les agents de police de faire exécuter l'arrêté de M. le maire qui prescrit la saisie de tous les chiens non muselés et la destruction immédiate de tous ceux qui sont reconnus dangereux ?

— On nous assure que plusieurs maisons de tolérance non autorisées sont le rendez-vous des repris de justice et des gens vivant de rapine. Avis à la police de la Guillotière, car, les vols se multipliant depuis quelque temps, une rigoureuse surveillance devient nécessaire dans les maisons suspectes de la commune.

— Un arrêté de M. le ministre de l'agriculture et du commerce porte que « nul ne pourra désormais être nommé ou approuvé, comme professeur d'agriculture, d'économie rurale ou de comptabilité rurale, etc., et salarié à ce titre sur le crédit des encouragements à l'agriculture, s'il n'a obtenu au préalable un diplôme de capacité dans l'un des instituts français. »

#### Spectacles du 17 janvier.

GRAND-THEÂTRE. — La Ciguë, comédie. — Le Barbier de Séville, opéra comique, par M<sup>me</sup> Damoreau-Cinti. — Un Bal travesti. ballet. CÉLESTINS. — Rebecca, vaudeville. — La Folle de Toulon, drame. — Les Débardeurs, vaudeville. — Jeanne d'Arc en prison, vaudeville.

#### BULLETIN DES SOIES.

Les transactions ont eu de l'activité pendant la semaine dernière sur nos marchés de soies grèges de la Drôme et de l'Ardèche.

A Joyeuse, mercredi, il y avait beaucoup de monde; les ventes ont été très animées et conclues à des prix élevés. Tous les propriétaires qui avaient apporté des soies au marché les ont écoulées; aucun ne s'en est retourné sans avoir vendu. Voici la cote :

Soies première qualité (le 1/2 kilogramme), 35 f. 50 c., 34 et 34 f. 50 c. Le total des ventes a été de 95 quintaux.

A Aubenas, le 11 courant, le marché a été très-actif; il s'y est fait des affaires sur les soies grèges, qui sont en hausse prononcée, principalement les titres fins.

12/14 d. soies courantes (le kil.),	50	à	51
12/15 d. soies côte du Rhône,	51	à	51 50
11/12 d. soies de pays courantes,	51 50	à	52
9/10 d. soies de pays courantes,	52	à	53
9/10 d. soies de Joyeuse,	54	à	55
Soie de filature d'ordre :			
12/14 d. soies 5/6 cocons,	56	à	57
9/10 d. soies 3/4 cocons,	58	à	40
9/10 d. soies 3/4 cocons de Saint-Jean,	40	à	41

Le 10 courant, à Romans, les soies grèges étaient tenues à des prix très-élevés; il s'y est fait peu d'affaires par suite de la hausse de la marchandise :

14/16 d. soies ordinaires, le 1/2 kilogramme,	30	»	à	31	»
12/14 d. — courantes,	51	»	à	51 50	»
12/15 d. — de choix,	51 50	»	à	52	»

Les nouvelles du Gard et de Vaucluse constatent toujours de l'activité dans les ventes.

À Marseille, les transactions ont été assez actives la dernière huitaine, quoique cependant moins nombreuses que celles de la semaine précédente; il n'y a pas eu de variation sensible dans les prix. Les arrivages sont nuls.

La consommation a été de :  
5 balles Salonique, à 25 fr. le 1/2 kilogramme.  
15 balles Baruthine, à 10 fr. et 12 fr. 50 c. le 1/2 kilog.  
1 balle Perse, à 18 fr. le 1/2 kilog.  
9 balles Castravan jaune, à 14 fr. le 1/2 kilog.  
2 balles blanc, à 15 fr. 25 c. le 1/2 kilog.  
1 balle à la française, à 27 fr. le 1/2 kilog.  
7 balles royale, à 29 et 31 fr. le 1/2 kilog.  
8 balles Brousse G. G., à 17 fr. 50 c. et 20 fr. le 1/2 kilog.  
9 balles Baffa, à 12 fr. le 1/2 kilog.

La récolte des vers à soie a été abondante dans l'arrondissement d'Alais, sans cependant être de beaucoup supérieure à celle de 1845.

La quantité de cocons produite dans cet arrondissement peut être évaluée à 1,400,000 kilogrammes. Sur cette quantité, 420,000 kilog. sont filés par Alais, 855,000 kilog. par Anduze, Saint-Jean-du-Gard et Saint-Ambroix, 425,000 kilog. hors de l'arrondissement.

La qualité a été supérieure, et le rendement des cocons n'a rien laissé à désirer. La feuille du mûrier n'a éprouvé aucune atteinte de gelée; elle a été plus abondante que l'année dernière.

Tous ces faits, bien observés, tracent d'une manière certaine à l'éducateur quelle est la marche à suivre pour obtenir une bonne réussite de quantité et de qualité.

(Courrier de la Drôme.)

## VARIÉTÉS.

M. Edgar Quinet a ouvert, la semaine dernière, son cours au collège de France par une leçon dont l'éclat littéraire et l'élevation morale ont vivement remué l'auditoire. C'est l'histoire des révolutions religieuses dans ses rapports avec les arts, les sciences, les lettres du Midi qui occupera cette année le professeur. Le brillant tableau qu'il a tracé et que nous allons reproduire atteste que les hautes et généreuses pensées sont la véritable source de l'éloquence. Les applaudissements de la jeunesse, qui se montre si digne d'entendre ce noble langage, prouvent en même temps que l'esprit de vie et de liberté n'est près de succomber en France ni sous les embûches du parti ultramontain, ni sous les séductions d'un grossier matérialisme.

Voici le discours prononcé par M. Edgar Quinet; il sera lu avec plaisir à Lyon, où le souvenir du professeur n'est pas effacé :

Messieurs,  
Une année nouvelle s'ouvre devant nous; elle réclame de nous un esprit nouveau. C'est une condition particulière à l'homme qui paraît dans les chaires que son auditoire rajeunisse et se renouvelle constamment autour de lui. Dans toutes les autres assemblées, le temps pèse presque également sur celui qui parle et sur ceux qui écoutent : on vit et on vieillit ensemble. Ici, au contraire, les jours ne s'accumulent que d'un côté; la jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse, à son tour, se succèdent chez l'orateur. De votre côté, au contraire, le printemps de l'année reverdit chaque saison; avec lui, la curiosité de l'esprit, l'espérance, l'audace de la pensée, demeurent ce qu'elles étaient. En un mot, la vie, qui coule pour moi, reste inépuisable pour vous; quand je ne serai plus, vous aurez la même jeunesse qu'aujourd'hui; en tant qu'auditoire renouvelé d'année en année, de génération en génération, vous ne pérez pas.

Ce partage, Messieurs, serait trop inégal, si, tandis que vous jouissez d'un présent permanent, le passé qui se creuse derrière moi était perdu pour moi; je dois, au contraire, supposer que les paroles que j'ai prononcées ne sont pas mortes, que l'âme que j'ai cherché à répandre vit encore, ne fût-ce que dans un petit nombre d'entre vous. Et par là seulement peut s'établir la continuité de l'enseignement, qui est l'image de la vie elle-même. Ils sont loin d'ici, dispersés selon les vues de la Providence, ceux au milieu desquels j'ai commencé, à Lyon, la carrière d'idées que je poursuis ici; d'autres les ont remplacés, qui à leur tour ont disparu. Aujourd'hui, je suis nouveau pour un grand nombre d'entre vous, et pourtant je dois supposer que vous me connaissez tous, et que, malgré le changement des années, il reste ici debout un esprit qui garde au moins un souvenir de ma pensée. Autrement, quelle serait ma tâche? Refaire ce que j'ai déjà fait, redire ce que j'ai déjà dit, tourner dans un cercle sans issue.

Cet auditoire, messieurs, je l'ai toujours considéré comme un être moral qui conserve la mémoire et me permet ainsi de faire chaque année un pas nouveau au-delà de la vérité. D'un côté, ce qu'il y a de durable dans la parole sincère germe dans quelques esprits qui représentent pour nous ici les années écoulées; de l'autre, des auditeurs nouveaux, qui ne font qu'entrer dans la vie, appellent avec impatience une nouvelle phase dans notre enseignement. Laissons donc l'ancien rivage, les anciens sujets; aspirons avec cette génération nouvelle d'auditeurs à une autre génération de faits et d'idées; surtout élevons et agrandissons de plus en plus notre pensée. Cette méthode est celle de la nature elle-même. Le flot marche et reflète un autre ciel; l'ancienne sève circule dans les plantes rajeunies; l'esprit de l'homme restera-t-il immobile? Cela serait plus facile, mais cela serait déchoir au-dessous de la nature morte. Je ne sais si nous avons fait quelque chose, mais je le compte pour rien auprès de ce que nous avons à faire. Ne nous amusons pas à recommencer notre passé, au lieu de nous réjouir dans nos œuvres en commun, comme dans un pécule amassé; prenons plutôt pour devise le mot d'un grand penseur américain : *Le vieux est fait pour les esclaves!*

Toutes les luttes, tous les systèmes religieux, politiques, philosophiques, littéraires, qui agitent aujourd'hui le monde, se réduisent nécessairement à deux. Dans l'un de ces systèmes, on pense qu'à partir d'un certain moment tout est fini dans la nature et dans l'esprit, que la Bible est close, que l'éternité n'y ajoutera pas une page, que le souffle de Dieu ne se promène plus dans l'infini, que certains siècles ont usurpé toute la sagesse, toute la beauté d'un peuple, d'une race d'hommes, et qu'il ne reste plus qu'à les contrefaire; en un mot, que la terre déshéritée, orpheline, est un sépulcre divin où chaque génération vient écrire à son tour de son sang et de ses larmes l'épithète d'un monde.

D'autres pensent, au contraire, que chaque jour, chaque instant renferme une création, que le soleil qui a lui dans la Genèse se lève sur vos têtes avec sa splendeur immaculée, que si quelques hommes sont las, Dieu n'est pas découragé comme eux, qu'il n'a pas fermé au moyen-âge les portes de son église, qu'il n'est pas fatigué de tourner les pages du livre de vie, qu'il n'est pas perpétuellement assis, immobile, sur l'escabeau de David, mais qu'il se promène à travers les créatures, évoquant à chaque instant par leur nom des choses, des faits, des peuples, des générations nouvelles.

Sans entrer aujourd'hui au fond de ces systèmes de découragement ou d'espérance, je demanderai seulement si tout est fini, si l'action divine est arrêtée. Pourquoi cette génération nouvelle vient-elle frapper à la porte de la vie? Pourquoi est-elle sortie du néant? Où était-elle il y a moins de vingt ans? Que vient-elle faire ici? Que demande-t-elle sous le soleil? Pense-t-on qu'elle arrive sans mission, sans vocation? Pour moi, je pense que qui la considérerait bien trouverait qu'elle porte sur le front la trace d'une pensée qui surgit avec elle, pour la première fois, dans le monde. Que ces nouveaux venus nous disent s'ils sont las des années qu'ils n'ont pas vécu! Qu'importe que l'antiquité, le moyen-âge, la féodalité, les temps modernes, Napoléon, les invasions de 1814 et de 1815, aient précédé leur berceau? Le fardeau des temps passés les empêche-t-il d'entrer la tête haute dans la vie nouvelle? Pourquoi leur sang courrait-il moins vite dans leurs veines qu'aux temps de la chevalerie, ou de Louis XIV, ou des armées de la république? Chaque génération, avant eux, a fait son œuvre; ils ont aussi la leur, dont ils portent le type sacré en eux-mêmes. A leur arrivée sur la terre, les vieillards leur disent : « Faites comme nous. Le monde est vieux; Rome, Byzance, l'Égypte pèsent sur nos fronts; le siècle de Louis XIV a tout écrit; l'église de Grégoire VII a muré ses portes : tout est consommé. Vous arrivez trop tard. Au lendemain des jours de vie, nous ne connaissons qu'un Dieu mort; asseyez-vous avec nous dans la tombe éternelle. »

Mais eux, au contraire, sentant l'impulsion neuve de celui qui les envoie, donnent intérieurement un démenti à cette prétendue lassitude de l'esprit créateur. Le moment où ils s'éveillent à la vie de l'âme, de l'intelligence, ce moment est, en soi, aussi fécond, aussi sacré qu'il l'a été dans aucune époque; il contient le même infini que nos pères n'ont ni épuisé ni diminué. Écoutez en vous-mêmes! Le réveil de l'âme sous l'arbre de la science est aujourd'hui aussi plein d'avenir qu'il a pu l'être au commencement des choses. La terre n'est pas fatiguée de se mouvoir ni la sève de monter; pourquoi l'esprit de l'homme serait-il fatigué de chercher, d'aimer et de penser? Les générations ont beau passer, la coupe de vie ne diminue pas, pour les abreuver les unes après les autres, et tout homme qui arrive en ce monde est fait pour être le roi et non pas le serf du passé.

Ah! si l'histoire en s'accumulant sur notre Occident, si cette érudition qui pèse sur notre Europe, si la lecture et l'étude de ce qui a été imaginé et exécuté avant nous, devaient nous dispenser d'agir, de penser et d'être à notre amour; si nous acceptions cet héritage comme un fils de famille qui se repose dans les actions de ses ancêtres, je croirais que toute cette science n'est qu'un don trompeur et empoisonné, puisque son premier résultat serait de nous faire oublier de vivre, et je craindrais que le Midi, en particulier, ne finît par s'envelopper sous un fardeau de rites, de formes, de livres et de souvenirs immobiles. Mais, en considérant les choses de plus près, je vois comment l'individu peut porter en soi l'histoire du genre humain sans en être accablé.

Les naturalistes ont trouvé que l'homme physique, avant de naître, traverse l'échelle des formes intérieures de la vie, jusqu'à ce qu'il ait, pour ainsi dire, conscience de la nature entière. Il en est de même de l'homme qui naît à la vie morale : il passe à travers toutes les formes, toutes les régions de l'histoire, et le chef-d'œuvre de son éducation, qui ne finit qu'à la mort, est de représenter, dans cette ascension de vie, l'humanité accumulée et développée dans son esprit. Il a un âge dans lequel il ressemble traité pour traité, sur les genoux de sa mère, à l'humanité orientale sommeillant en Dieu; il en a une autre où, dans l'élan de l'adolescence, il personnifie la Grèce; puis, avec la maturité, apparaît chez lui l'homme moderne. Plus il rassemble en lui-même de ces traits divins dissimulés dans la constitution du genre humain à travers le temps, plus sa vie est puissante. Imaginez un homme qui, suivant les époques de sa carrière, aurait senti la grandeur de la nature comme Moïse sur l'Oreb, qui aurait eu l'amour désintéressé de la gloire comme un artiste grec, qui aurait aimé son pays comme un Romain, l'humanité comme un chrétien, qui aurait senti l'enthousiasme de la foi comme Jeanne d'Arc, l'enthousiasme de la raison comme Mirabeau, et qui, sans se laisser arrêter sur aucun de ces degrés du passé, continuerait de développer en lui la sève de l'esprit, cet homme-là, vrai miroir de l'humanité, en mourant pourrait dire : J'ai vécu.

Si nous voulons nous-mêmes nous conformer à ces idées, quel sujet choisirons-nous pour l'occupation de cette année? Il ne faut pas que nous le choissions; il faut qu'il nous soit donné par la nature des choses, c'est-à-dire qu'il soit d'un côté plus vaste que ceux que nous avons traités, et que de l'autre il tienne plus intimement encore au génie des sociétés que nous devons représenter ici.

Ma situation à cet égard est particulière. La chaire que j'occupe est nouvelle, personne ne m'y a précédé; d'où il résulte que mon devoir est surtout d'en poser les fondements. Je ne puis descendre trop avant dans le principe de la civilisation de l'Europe du Midi. Il ne me suffit pas d'avoir parlé isolément de l'esprit de certains peuples de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce; d'avoir remué les noms et les œuvres de Dante, de Machiavel, de Camoëns, du Tasse, de Bruno, de Campanella; il faut encore montrer le lien, l'âme qui rassemble ces hommes et ces peuples, établir le rapport du Midi avec la France, avec le Nord, et marquer la condition et la mission de l'Europe méridionale dans le monde moderne. Or, rien de cela n'est possible, et l'on se condamne à flotter toujours à la surface des choses, si l'on n'embrasse une fois, dans une même vue, les révolutions religieuses, dont les institutions politiques, les littératures et les arts sont une conséquence. Ces révolutions religieuses, ces orages qui, à de certaines

époques, s'élèvent dans le dogme et semblent d'abord tout bouleverser, c'est l'esprit de vie qui recommence à souffler sur la mer stagnante. L'homme qui s'est fait son abri recule devant cette tempête, ses cheveux se hérissent de peur, il croit que l'orage divin va tout emporter; mais peu à peu l'abîme se tait, les haines s'apaisent; du sein du dogme agrandi sort une création, c'est-à-dire une époque nouvelle; un nouveau *fiat lux* a été prononcé; des institutions, des poèmes, un autre idéal social jaillit dans cette lumière de l'esprit.

Quand j'ai eu à parler d'Homère et de Sophocle, il a paru indispensable de remonter à la mythologie. Comment, en parlant des poètes, des historiens, des législateurs chrétiens, pourrais-je m'abstenir de parler du christianisme? Retranchez-moi l'église dans sa plus grande acception, l'âme de mon sujet disparaît. Que voulez-vous que je vous dise de l'Italie sans la papauté, de Caldéron sans le catholicisme, de la philosophie espagnole sans Louis de Grenade et sainte Thérèse, de l'Amérique sans les dominicains, de l'Alhambra sans l'islamisme, de Byzance sans la religion grecque, des institutions d'Alphonse sans les conciles de Philippe II, de la réforme de l'Orient sans Mahomet, du monde sans l'Évangile? Ce serait prendre le corps et abandonner l'esprit. Dans les derniers temps, nous avons traité du jésuitisme, puis d'un système plus vaste, l'ultramontanisme. Aujourd'hui, poussé par la nature des choses, notre sujet s'accroît encore; nous parlerons des révolutions religieuses dans leurs rapports avec la civilisation, et des lettres du Midi en particulier et de la France en général.

Je veux toucher, dans sa sublime innocence, cette église primitive, et la comparer à ce qu'elle est devenue; je veux voir de près cet idéal qui se lève sur les berceaux des sociétés modernes, mesurer jusqu'à quel point chaque peuple l'a réalisé dans ses pensées écrites et dans ses entreprises; car chaque peuple chrétien, en naissant, est un apôtre qui a sa mission particulière; tous cheminent en semant la parole; quelques uns finissent par le martyre. Comment l'évêque de Rome est-il devenu le chef de la catholicité? Par quelles phases a passé ce pouvoir extraordinaire, qui a été si long-temps toute l'âme du Midi? Comment cette dictature du royaume de l'esprit a-t-elle été acceptée et brisée? Pourquoi l'église grecque s'est-elle si vite séparée, et quelles destinées cette scission a-t-elle préparées à la Grèce moderne et à la Russie? Comment l'œuvre accomplie dans Byzance a-t-elle son retentissement dans Moscou et dans Saint-Petersbourg? D'une autre part, je veux voir naître du judaïsme et d'une hérésie chrétienne la puissance du Coran. Le choc et souvent le mélange de l'islamisme et du catholicisme me montreront l'Espagne dans sa langue, dans ses lois, sa politique; je me rappellerai que j'ai lu ses poètes dans l'Alcazar de Séville et dans le Généralife de Grenade. Je m'arrêterai avec joie dans cette Arabie chrétienne. Mais nous ne connaîtrons pas le Midi si nous ne l'opposons au Nord. Le grand divorce du Nord et du Midi éclate dans la réformation; l'Espagne et l'Italie nous seront alors expliquées par leurs opposés, l'Allemagne et l'Angleterre. Nous suivrons ainsi le grand flot des choses divines et des révolutions religieuses jusqu'à ce que nous arrivions à la révolution française, où nous trouverons l'abrégé et le sceau de toutes celles qui l'ont précédée; arrivant enfin à nous-mêmes, nous chercherons s'il n'est pas des indices de réconciliation dans le genre humain après tant de discordes divines.

Telles sont, Messieurs, résumées en un mot, les choses dont nous nous occuperons; ce sont, pour ainsi dire, les idées nourricières de l'humanité moderne. Ne vous effrayez pas de la grandeur de ces objets; plus ils sont grands, plus ils sont simples. Je les aborde avec plaisir, pensant qu'ils nous serviraient à nous élever nous-mêmes. Laissons, dépouillons les petites préoccupations; entrons ici sans fiel, comme des hommes libres de haine, qui ne cherchent rien, qui ne demandent rien, ne veulent porter que le joug de la vérité.

Avant de nous engager dans ce vaste passé, jetons un regard sur le système actuel des peuples du Midi de l'Europe. Que fait l'Espagne? Ce qui m'a le plus étonné en l'étudiant, en la parcourant, a été de me convaincre qu'au milieu d'une révolution qui devait tout changer, l'ancienne intolérance religieuse est restée debout dans la loi. L'intolérance du moyen-âge est demeurée la religion de l'état nouveau; on a changé les noms, on a renversés des murailles, on a châté des pierres; mais, dans l'esprit du dogme sur lequel repose l'Espagne nouvelle, rien n'a été changé. Encore aujourd'hui, à l'heure où je parle, nul ne peut écrire un article de journal sur un sujet religieux sans avoir le consentement du clergé. Et de là qu'arrive-t-il? On a cru pouvoir détruire la servitude religieuse, et la première renait nécessairement de l'autre. Vit-on jamais pareil spectacle! Un peuple se jette témérairement dans l'avenir, il menace de tout renouveler, il commence dans ce préambule de ses institutions nouvelles, par se refuser l'examen! De là, dans ce chaos, malgré son élan héroïque, il ne trouve pas une idée, une pensée, dont il puisse, en se sauvant, aider le genre humain.

L'Espagne, aujourd'hui, a des poètes pleins de fantaisie, mais elle attend encore qu'il lui soit permis de penser. Douleurs infécondes! sang versé qui ne produit que des larmes! on s'agit en aveugle, on tourne dans l'enceinte d'un dogme immobile sans pouvoir découvrir une issue, et toujours, comme dans un vertige, on retombe sous la même conséquence, l'ancien despotisme politique, ombre inséparable du despotisme spirituel. Là où le prêtre peut dire à un peuple entier : « Donne-moi ton esprit sans examen, » le prince, par une logique inflexible, a dit aussitôt : « Donne-moi ta liberté sans contrôle. »

D'autre part, que se passe-t-il en Italie? Depuis Dante jusqu'à Ugo Foscolo, l'esprit avait toujours là réagi contre ses liens; l'histoire de la philosophie italienne est l'histoire de l'héroïsme et de l'intelligence. Aujourd'hui un assez grand nombre d'écrivains, sans plus combattre, las de chercher, se réfugient dans le sein de Rome; le peuple s'étonne de la retraite précipitée de ces hommes; il ne comprend rien aux espérances que leurs livres contiennent. Là, on promet aux Italiens la couronne du monde s'ils veulent être le peuple sacerdotal par excellence, c'est-à-dire que l'on remonte, par amour du progrès, jusqu'aux castes des Indiens. Mais c'est le génie du découragement qui parle, au lieu de l'accent de l'espérance; il y a je ne sais quoi de brisé dans ce rêve de la philosophie des nouveaux Guelfes; c'est le rêve de la philosophie enfermée dans le Spielberg, et l'on y sent les traces, non pas des chaînes, mais des idées autrichiennes. Le plus libéral, le plus audacieux de ces esprits, fonde sa charte ultramontaine, sa chimère de liberté, sur quoi, Messieurs? sur la censure. Illusion des ruines chez ces esprits trompés par le mirage du passé! L'Italie se cherche aujourd'hui dans le fantôme de Grégoire VII, comme au moyen-âge elle se cherchait dans le fantôme de César. Les Gibelins n'ont pas ressuscité César, les nouveaux Guelfes ne ressusciteront pas Grégoire VII. Il faut se réveiller de ce songe de mille années, et, s'il est un salut, le chercher en soi-même, dans ce qui est et non dans ce qui fut, dans le moindre cœur qui bat plutôt que dans l'urne de César, de Pompée ou d'Hildebrand.

Je vois aujourd'hui l'esprit du Midi et du Nord à demi dominé par deux théocraties, deux papautés de formes diverses : l'une, ancienne, qui essaie de renaitre et a son foyer dans Rome; l'autre, toute nouvelle, qui se prépare en silence et a son Vatican dans Pétersbourg. Dans le principe de toutes deux, l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle sont identifiées, puisque le pape et l'empereur se confondent dans le souverain de Russie. D'un côté est un vieillard auquel on essaie de rendre l'ambition et l'espérance perdues; au bruit des hymnes du moyen-âge, il attend de nouveau que le monde se soumette. De l'autre est le pape slave, soldat et prêtre, qui, debout sur le front de son clergé, créant et imposant des liturgies, livrant un peuple entier à ses auto-da-fé, convoite aussi, au nom de l'esprit, la suprématie universelle.

Pourquoi ces deux figures de l'absolutisme spirituel recommencent-elles à paraître? Pourquoi le Midi et le Nord nous pressent-ils, l'un de son passé, l'autre de son avenir? Pourquoi, Messieurs, ces immenses, ces colossales ambitions se dressent-elles autour de nous? Pourquoi les morts viennent-ils redemander l'héritage intellectuel et libre des vivants? Il faut bien le dire, parce que nous ne vivons plus d'une vie assez forte, parce que nous semblons languir de cœur et d'âme, parce que nous ne faisons pas tout ce que nous pourrions faire, parce que nous ne sommes ni comme individus ni comme peuples tout ce que nous pourrions être. Nous ne portons plus assez haut ni avec assez d'audace le drapeau de l'esprit. On voit de loin, sous un souffle néfaste, pâlir le génie de la France; alors au Nord et au Midi on croit que tout est fini, et d'étranges héritiers se lèvent pour enlever pendant la nuit la couronne de la civilisation au chevet de la France endormie.

Combien de fois n'a-t-on pas dit et répété qu'après tout nous n'avons

Rien à redouter de l'esprit du Nord, parce qu'il est pauvre et que, nous, nous sommes riches? Là-dessus nous avons travaillé presque unanimement à nous enrichir encore. Mais la Providence veut nous donner de nouveau un grand avertissement; elle vient d'ouvrir sous nos yeux à cette Russie qu'on disait si misérable, si incapable de solder une armée, dans l'Oural, des mines d'or plus riches que les mines du Pérou. Ce n'est donc pas notre argent tout seul qui pourra nous sauver, ni nous relever, ni nous maintenir. Arbitres entre le Nord et le Midi, ne jouons pas l'avenir à croix ou pile dans une partie de bourse dont le pape ou l'empereur seraient les partenaires. Rien n'est changé pour nous; ce qui nous fera gagner la partie, c'est ce qui nous l'a fait gagner hier: c'est notre pensée, notre vie morale, notre liberté, notre attente de l'avenir, notre ame française. Puisez dans cette source sans crainte; elle est plus profonde et plus riche que les puits de l'Oural.

Certes, ils sont bien inspirés ceux qui, frappés des infirmités et de la misère physique du plus grand nombre, cherchent à apaiser autour d'eux la faim du corps. Chaque jour voit naître sur ce sujet un nouveau système, et c'est là un des traits les plus nobles de notre temps. Ceux que la pitié laisserait tranquilles, sont réveillés dans la nuit par l'esprit de précaution; car tous savent que lorsque le cri de famine surgit du fond d'un peuple, c'est le signal d'un grand changement pour les états. Mais la faim de l'ame, la faim de l'esprit, n'est-ce rien de redoutable? Lorsqu'elle commence à travailler une nation, c'est aussi là une chose qui devrait empêcher de dormir. La France est trop accoutumée à la grandeur pour mendié dans la rue sa vie morte. Aucun cri ne sort des entrailles de ce peuple; il marche la tête droite et en silence, et pourtant je jure qu'il a faim, qu'il a faim du pain de l'ame, que depuis long-temps il n'a pas été nourri de vérité, de loyauté, d'espérance, d'honneur, de sympathies, et de cette pure gloire qui apaise ou qui trompe sa soif. Ce n'est pas tout que d'avoir pitié du corps, l'esprit aussi finira par crier si trop de gens s'entendent pour le laisser mourir.

Quand la tribune était un grand enseignement politique et moral distribué à la France et au monde, on n'avait pas besoin de dire de pareilles choses; mais les temps sont changés, et il faut bien qu'elles éclatent quelque part. Toute la question, au point de vue le plus philosophique, est de savoir ce que l'on attend, ce que l'on demande, ce que l'on espère de la France. Si l'on pense que ce pays n'a plus rien à faire dans le monde qu'à thésauriser dans sa vieillesse, qu'à reproduire par le droit divin de l'or les inégalités du passé, qu'à rejeter la révolution comme une fausse monnaie, alors, il est juste, il est sage, il est conséquent de vanter, d'imposer à cette France humiliée, l'humiliation de la raison humaine; il est convenable, si l'on se repent de la révolution, de déclarer l'esprit humain révolutionnaire et factieux: pour de semblables résultats il faut de semblables théo-

ries. Mais si l'on pense, au contraire, que la France doit continuer et étendre son œuvre, qu'elle doit tôt ou tard relever la tête, que sa mission n'est pas finie, qu'elle doit réconcilier un jour l'esprit du Nord et l'esprit du Midi, alors, il faut aussi continuer, non pas recommencer la vie spirituelle; il faut compter sur les énergies de l'ame; il faut croire à une nouvelle ère de l'intelligence; il faut chercher, tous ensemble, de nouvelles sources morales.

Je sais bien que la société qui vous entoure a peine à croire à l'espoir, à l'avenir; elle vous décourage à chaque pas; elle vous contredit; elle voudrait, en vous communiquant sa vieillesse prématurée, vous ôter le droit de vivre. Résistez dans ce premier combat; c'est dans cette lutte que vous devez grandir. Vous êtes la source nouvelle, ne la laissez pas souiller dès le premier contact. Ah! si chacun de vous savait ce qu'il possède en lui-même, ce qu'il a fallu de siècles, de sang versé dans les batailles, de courage, de lumières, de génie, de vérités, pour former et tremper dans son sein son ame française, il ne la rendrait pas aisément prisonnière dès le premier conflit. Ceux qui vous précèdent, du moins, ont quelque raison de vouloir s'arrêter; ils ont vu de grandes choses, la révolution, l'empire, et leur attente est satisfaite. Mais nous, Messieurs, pour la plupart, qu'avons-nous vu? trois jours de juillet. Ah! trois jours de vérité dans une vie humaine, cela ne suffit pas!

### Nouvelles Etrangères.

#### SUISSE.

BERNE, 11 janvier. — La décision prise hier par le conseil exécutif d'adresser au gouvernement de Lucerne la demande de révoquer la loi sur l'introduction des jésuites, ou d'en suspendre l'exécution, paraît être l'effet d'une entente avec Zurich. Cependant aucune communication n'est jointe à cette demande, pas même dans le genre de celle qu'avait faite le grand-conseil de Zurich en annonçant la convocation d'une diète extraordinaire pour le cas d'une réponse négative ou évasive.

Cette seconde invitation, de la part du plus puissant canton, aura-t-elle plus de résultat que la première? Lucerne consentira-t-il à renoncer au moyen dilatoire d'un ajournement de toute réponse? Peut-on vraiment s'attendre à ce que ce gouvernement veuille revenir sur ses pas, et, dans l'ivresse même de son prétendu triomphe, annuler cet appel des jésuites, préparé de si longue main et obtenu malgré tant de résistance de la partie éclairée de la population, malgré même la répugnance bien prononcée d'un nom-

bre considérable de membres du clergé? Il est certes permis d'en douter; l'ultramontanisme n'est pas habitué à céder.

Si cependant le gouvernement de Lucerne cède, effrayé des conséquences de son obstination, ou si, pour le tirer d'embarras, la jésuitière centrale de Fribourg déclare qu'elle ne veut pas envoyer à Lucerne le personnel demandé, en se réservant de le faire dans un moment plus opportun, les gouvernements de Zurich et de Berne devront-ils, pourront-ils se déclarer satisfaits? Le peuple suisse surtout, qui vient de manifester si évidemment son opinion sur la question des jésuites, le peuple suisse, auquel les événements de Lucerne ont fait comprendre enfin que l'existence des jésuites dans la confédération est incompatible avec nos institutions républicaines, et qu'il ne peut plus y avoir dans la commune patrie ni union, ni paix, ni progrès, ni avenir, tant qu'on y laissera un seul point d'appui à cette société envahissante, dont la tête est à Rome et les bras partout; le peuple suisse, disons-nous, pourra-t-il se déclarer satisfait?

Du 13. — L'assemblée populaire qui a eu lieu hier à Summwald a été encore plus nombreuse que les précédentes de Fraubrunnen et d'Aneth. Plus de 5,000 personnes ont répondu à l'appel du comité. On a adopté les résolutions de l'assemblée de Fraubrunnen, et de plus il a été résolu d'adresser incessamment une pétition au gouvernement de Berne pour qu'il convoque le grand-conseil et fasse la demande d'une diète extraordinaire dans le but de l'expulsion des jésuites. On a également décidé l'organisation d'une association populaire anti-jésuitique.

J'apprends d'ailleurs que vingt députés de diverses parties du canton se sont entendus pour réclamer, en conformité du règlement, cette convocation du grand-conseil, de sorte que, dans tous les cas, cette assemblée ne peut tarder à être réunie.

La fermentation augmente de plus en plus dans l'Argovie, et l'exaspération causée par les atrocités exercées à Lucerne contre tout ce qui n'est pas du parti Siegwart est telle qu'une explosion y est imminente.

— Une nouvelle assemblée populaire est convoquée pour dimanche prochain à Herzogenbuchsee.

Le gérant responsable, B. MURAT.

### A céder à Saint-Etienne (Loire).

#### UN FONDS DE TANNERIE ET CORROIERIE EN ACTIVITÉ,

bien achalandé, et l'un des plus anciens de la ville.

Le local, ayant une prise d'eau, est très-convenablement disposé et situé. On cédera la location à un prix modique, et on donnera pour les paiements toutes les facilités désirables.

S'adresser, à Lyon, chez MM. Sébastien Koch et Raginel, marchands de cuirs, rue Monsieur, aux Brotteaux. (1557)

### A VENDRE.

#### UN FONDS DE CHAPELLERIE,

Passage de l'Hôtel-Dieu 49.

S'y adresser. (2689)

### A vendre ou à louer.

#### UNE BELLE BRASSERIE

NOUVELLEMENT CONSTRUITE,

Située à Issengeaux (Haute-Loire).

Cette Brasserie est la seule qui existe dans tout l'arrondissement. Elle est dans les meilleures conditions d'avenir.

S'adresser à M. Jacques Foret, confiseur, à Issengeaux. (1546)

### A vendre pour cause de décès.

#### UN FONDS DE COUTELLERIE

Situé dans un des meilleurs quartiers de Grenoble.

Les marchandises sont en bon état et la clientèle assurée.

S'adresser à M. Delorme, propriétaire, au Point-du-Jour, quartier Saint-Irénée, à Lyon. (1543)

### A VENDRE.

#### UN FONDS DE PENSION BOURGEOISE

ayant huit chambres garnies et bien achalandé.

Il existe depuis quinze ans.

S'adresser rue des Bouchers, n. 26. (1542)

### A VENDRE, à la Saint-Jean ou de suite,

Un atelier de quatre Métiers en activité, avec une belle clientèle d'apprentis.

S'adresser à M. Bernard, cours d'Herbouville, nos 25 et 26. (1562)

ON DEMANDE des apprentis compositeurs et des apprentis pour la presse. — S'adresser à l'imprimerie de L. Boitel, quai Saint-Antoine, 36. (2703)



### Pâte pectorale de Lichen.

Il est rare que les toux les plus opiniâtres ne cessent par l'emploi de ce bonbon. Les poitrines faibles en éprouvent les plus heureux effets. (8405)

A LYON, CHEZ VERNET, PHARMACIEN.

### TAFFETAS LEPERDRIEL

EN ROULEAUX, JAMAIS EN BOITES,

Pois élastiques, compresses, serre-bras, etc., pour entretenir parfaitement les VESICATOIRES et les CAUTERES. — A Paris, faubourg Montmartre, 78, et à Lyon, dans les bonnes pharmacies. (Refuser les contrefaçons.) (4667)

### A LOUER,

#### A UN QUART D'HEURE DES TERREUX,

Un joli appartement de plusieurs pièces boisées, parquetées et nouvellement décorées, avec jouissance d'un Jardin agrémenté, où il y a une serre.

### VUE MAGNIFIQUE.

Le chemin est une promenade. Il y a un service d'omnibus. Cet appartement conviendrait à des rentiers ou à des personnes qui, aimant le grand air et la tranquillité, voudraient être tout à la fois à la ville et à la campagne.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du journal, et cours Morand, 9, au concierge.

### AVIS.

Le magasin de gants, rue de l'Enfant-qui-pisse, n. 2, au 1<sup>er</sup>, a ouvert un détail durant la saison des bals et le reste de l'hiver :

Gants pour hommes, 1 f. 25 c., 1 f. 80 c. et 2 f. 75 c. — Gants Jouvin, 2 f. 25 c. et 3 f.

Gants pour dames, 85 c., 1 f. 25 c., 1 f. 75 c., 2 f., 2 f. 25 c. et 2 f. 50 c. — Gants Jouvin, 2 f. et 2 f. 75 c.

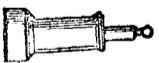
Gants castor blancs pour uniforme militaire.

Ledit magasin est chargé d'une liquidation de dentelles noires et blanches et imitations d'Angleterre. (2660)

### AVIS.

Le conseil d'administration de la Compagnie Générale des Mines de la Loire a l'honneur d'informer les actionnaires de la Compagnie dont il ne connaît pas le domicile qu'il vient, en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par l'assemblée générale du 30 juillet dernier, de contracter avec une compagnie financière un emprunt représenté par des obligations au porteur, dont un certain nombre a été réservé en faveur des actionnaires de la Compagnie qui auraient déposé leur soumission avant le 28 courant entre les mains du conseil d'administration.

Ceux des actionnaires qui désireraient prendre connaissance des conditions de la souscription sont invités à se présenter dans les bureaux de la Compagnie, port Saint-Clair, 26. (2705)



### SERINGUE

FONCTIONNANT SEULE,

DITE

### AUTOCLYSE ATMOSPHERIQUE,

sans ressorts ni mécanismes.

JET RÉGULIER, FORME ÉLÉGANTE.

Cet objet, qui a obtenu les suffrages des médecins les plus distingués de la capitale, est garanti et ne se vend que 40 et 41 fr.

Seul dépôt à Lyon, chez Rivollet, lampiste, place du Piâtre, 4, près la place Saint-Pierre.

Nota. — Réparation avec garantie de toutes espèces de lampes mécaniques. (4492)

### AVIS.

L'inventeur d'un procédé de teinture en noir sur fil et coton désirerait trouver une personne qui voudrait exploiter ce genre d'industrie. L'inventeur travaillerait pour le compte de cette personne moyennant un salaire convenu entre eux. Il pourrait aussi teindre en couleur de chair et nankin à toute épreuve.

S'adresser à M. Renof, cabaretier, rue des Deux-Maisons, n. 1. (1550)



### SOUSCRIPTION

#### POUR LE CHEMIN DE FER

### D'AVIGNON A LYON.

MM. les souscripteurs primitifs et actionnaires actuels de la Compagnie du Chemin de fer d'Avignon à Marseille qui veulent user du droit à eux acquis de souscrire pour le Chemin de Lyon à Avignon, sont prévenus qu'ils peuvent se présenter, pour régulariser leur souscription, dans les bureaux de la Compagnie du Chemin de Marseille, grande rue des Feuillants, n. 7, tous les jours de neuf heures à deux heures et de quatre heures à six heures.

Les listes de souscription seront closes le 20 janvier courant.

(2696)

### MALADIES SECRÈTES.

#### Traitement Végétal.

Guérison radicale garantie en cinq ou dix jours, sans danger ni régime, par des remèdes officinaux approuvés en 1837 (Codez). L'argent est rendu si l'on n'est pas guéri. — A Lyon, place Bellecour, 12, PHARMACIE BERTRAND. Dépôt général des spécialités et découvertes utiles approuvées, brevetées et autorisées. (8905)

### AVIS.

Lundi de cette semaine, il a été perdu :

Un col en valencienne;  
Deux mètres d'angleterre;  
Deux fichus en blonde.

On est prié de les rapporter chez M. Moline, faïencier, quai de la Baleine, n° 17.

Il y aura récompense. (2706)

### CHANGEMENT DE DOMICILE.

Rue de l'Enfant-qui-pisse, n. 6, au 3<sup>e</sup>.

### GUÉRISON RADICALE

des cors, oignons, durillons, ongles comprimés dans les chairs, etc.

### M. ET M<sup>ME</sup> PRILL

Sont avantageusement connus dans cette ville par les cures merveilleuses qu'ils ont faites dans leur spécialité. Leur cabinet est ouvert tous les jours de dix heures du matin à quatre heures du soir.

M. et M<sup>me</sup> Prill se transporteront chez les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance et prendre des abonnements à l'année.

Ils tiennent également un dépôt de Pommade de Paris pour la guérison des engelures. Ils en garantissent l'efficacité après deux ou trois frictions au plus. (2700)

### GUÉRISON

#### DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs, goulle, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et de toute acréty ou vice du sang et des humeurs.

Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. le flacon.

S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE

Rue Palais-Grillet, n. 33.

A Saint-Etienne, à la pharmacie CHAMBERON, rue de la Comédie; à Marseille, à la pharmacie FABRE, sur le port

### AVIS.

Le sieur FAURE aîné prévient le public qu'en suite du décès de son beau-frère LAPOURAILLE, la société établie sous la raison de commerce de Faure aîné et Lapouraille étant dissoute, il reste seul chargé de la liquidation, et qu'il continue la partie de teinture et dégraissage sous le nom de FAURE AÎNÉ, rue Pas-Etroit, n° 5, à Lyon, près la place du Grand-Collège. Il s'efforcera, comme tous les jours, de justifier la confiance dont on voudra bien l'honorer. FAURE aîné. (1533)

### SIROP PHLENTÉRIQUE

contre LES IRRITATIONS ET LES PHLEGMASIES DES VOIES URINAIRES, CONSEILLÉ ET PRÉPARÉ

Par M. BOUCHU,

Maître en pharmacie et Docteur-Médecin, Rue Saint-Jean, 48.

Ce Sirop, d'un usage simple et facile, guérit les gastrites chroniques, les spasmes, les maux d'estomac, la toux sèche, les fausses pleurésies, les vomissements, les coliques, les diarrhées, les dérangements chez les femmes, les fatigues et les lassitudes des membres inférieurs. Il réveille l'appétit, relève les forces et donne en peu de temps une santé parfaite.

Chaque flacon, accompagné du mode de s'en servir, se vend 5 f.; 6 flacons, 45 f. (Affranchir.) (8926)

### AVIS.

On demande un jeune homme connaissant le lavis. S'adresser à M. Louvier, orfèvre, quai Saint-Antoine. (1545)

### SIROP PECTORAL DE MACORS,

Pharmacien à Lyon, rue Saint-Jean, 50,

Préparé au Mou de Veau.

Ce Sirop convient dans les toux d'irritation, les rhumes, les extinctions de voix, la grippe, les crachements de sang. On ne saurait trop le recommander pendant les saisons froides, humides et pluvieuses. Une seule topette de ce Sirop prise convenablement dans les vingt-quatre heures guérit un rhume récent et calme de suite l'irritation de la gorge et de la poitrine. — Il y a des rouleaux de 1 f. 50 c. et de 3 f. Il sera fait une remise de 20 p. 0/0 par six rouleaux pris à la fois. (9094)

### A louer actuellement.

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES nouvellement décorées, avec caves et grenier. Cet appartement est au 1<sup>er</sup> étage de la maison portant le n° 5, rue d'Amboise.

S'adresser rue des Célestins, n. 6, au 1<sup>er</sup>.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, Rue Poulallerie, 19.